

A.S.A. DU BOURGERON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DELIBERATIONS N°1-2019

Date de convocation : 20 février 2019

Date de réunion : 6 mars 2019

Nombre de voix en exercice : 800

Nombre de voix présentes ou représentées : 263

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le mercredi 6 mars à 11h00 se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire les propriétaires de l'Association Syndicale Autorisée du Bourgeron légalement convoqués à la salle communale de Sorbon.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RONSIN

Etaient présents en tant que syndics :

Monsieur Jean-Pierre BOIZET
Madame Pascale BUGNET
Monsieur Bernard COLLIN
Monsieur Henri DAY
Monsieur Etienne FOIGNY
Monsieur Philippe LUCAS
Monsieur Emmanuel NOIZET
Monsieur Jean-Pierre RONSIN
Monsieur Benoît WILLEMET

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Gérald NIVOIS

Monsieur Adrien DEMAULJEAN, Conseiller Technique Chambre d'Agriculture service SUAT/UDASA.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activités 2017/2018
- Renouvellement des syndics groupe 1
- Questions diverses

Le président ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes, la commune de Sorbon pour la mise à disposition de la salle et propose de commencer la réunion.

Il est constaté que le quorum n'est pas atteint.

Conformément à l'article 7 de nos statuts, une seconde assemblée sera organisée dans la demi-heure. Comme indiqué dans la convocation en cas de non quorum en première réunion une seconde sera organisée dans la demi-heure suivante. L'assemblée pourra alors délibérer valablement à la majorité des présents et représentés.

Monsieur RONSIN lève la séance à 11h05.

Le Président,

Jean Pierre RONSIN